



Élection d'une Présidente / d'un Président de la Section Trois-Lacs (non salarié)

En tant que membre votant du Comité Régional Romandie, le/la Président(e) représente la Section Trois-Lacs. Il/elle organise la section de manière appropriée en collaboration avec les délégués des clubs. En tant que figure centrale au sein de la section, elle constitue le lien opérationnel avec la région et le secrétariat et sert de point de convergence pour les demandes spécifiques à la section.

Les tâches principales sont les suivantes :

- Représenter la section à l'intérieur et à l'extérieur
- Organisation et présidence d'environ deux assemblées de section par an
- Coordination des mesures visant à promouvoir la plongée et les autres sports subaquatiques affiliés à la FSSS.
- Coordination des mesures visant à promouvoir la plongée au sein de la section
- Coordination des demandes et des apparitions de sponsoring au sein de la section, en collaboration avec l'office central.

Pour une occupation idéale de cette fonction, les qualités suivantes sont souhaitées :

- Une personnalité communicative et intégrative
- Résidant dans la section
- Connaissance de la scène régionale de la plongée
- Pensée en réseau
- Langues: français, connaissance de base de l'allemand

Procédure :

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de contacter l'Office central de la FSSS en joignant une courte lettre de motivation et un CV:

031 301 43 43 ou admin@susv.ch

Les candidat(e)s auront la possibilité de se présenter en personne à la prochaine Assemblée de Section le 4. Novembre 2023. Les Délégués des clubs éliront ensuite le/la nouveau/nouvelle Président(e) de Section.

L'entrée en fonction aura lieu le 01. Janvier 2024 et sera accompagné autant que nécessaire par le président de section sortant.

La présentation aura lieu lors de l'assemblée régionale du 18 novembre 2023.